

Franck SCHERRER,  
Président de l'APERAU France-Europe  
Directeur de l'Institut d'urbanisme de Lyon  
14, avenue Berthelot  
69007 LYON

Réf : MA/OC-CM-BD/2010-05-01

*Affaire suivie par Clément Marquis, Vice-président du CNJU délégué à l'insertion professionnelle et Olivier Crépin, membre de la commission insertion professionnelle du CNJU / Contact : [cmarquis@cnju.fr](mailto:cmarquis@cnju.fr) / Mobile : 06 24 48 50 26*

Gif-sur-Yvette, le 3 mai 2010

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le cahier des charges de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés en urbanisme et aménagement du territoire issus des promotions 2008 et 2009 des Master qui sont délivrés par les organismes de formation membres de l'APERAU France. Celui-ci a été élaboré par la commission insertion professionnelle du CNJU en liaison avec M. Laurent Coudroy de Lille, administrateur de l'APERAU mandaté par votre association pour prendre part à l'élaboration du projet.

Ce projet associe également la Société Française des Urbanistes (SFU) dans la lignée des actions entreprises dès 2008 dans le cadre d'une première enquête et des Assises pour l'insertion professionnelle des jeunes urbanistes organisées avec l'association Urba+/Réseau de l'Institut d'urbanisme de Paris. Afin de pouvoir en partager tous les enseignements, nous proposons donc M. Coudroy de Lille comme rapporteur de cette enquête aux côtés de M. François Favard, administrateur de la SFU délégué à l'insertion professionnelle.

Nous nous félicitons par avance de la construction collective d'une veille stratégique sur l'insertion et l'emploi dans le domaine de l'urbanisme. Dans le contexte dramatique de l'éviction de nos diplômés du concours d'ingénieur territorial, cette démarche collective est salutaire. Elle est la preuve de la mobilisation de l'ensemble des composantes de notre profession. Cette enquête nationale vise non seulement à la fois à dresser à un diagnostic des débouchés professionnels de l'urbanisme mais aussi à évaluer de manière précise l'ampleur de la discrimination dont ont été victimes nos diplômés.

**Aussi nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre vos remarques et suggestions d'améliorations sur le questionnaire de cette enquête nationale joint au cahier des charges.** Fixé par nos soins à une semaine, le délai de réception de vos observations est très court, nous le concevons. Ce timing est en effet fortement contraint par la nécessité de révéler au grand public avant l'été la proportion et le nombre d'évincés au concours d'ingénieur territorial que le CNFPT se refuse à communiquer avec précision. Ce recensement à grande échelle, encore inédit depuis le déclenchement de la crise, est un élément concret à porter à la connaissance des pouvoirs publics (ministères de tutelle sur le CSFPT et la DGCL, CNFPT, centres de gestion de la fonction publique territoriale) avant la session 2010 du concours.

**Le CNJU souhaite compléter ce panorama statistique par une approche qualitative à l'occasion de la tenue des « forums régionaux pour l'emploi des jeunes urbanistes » que le CNJU appelle de ses vœux. Organisés dans les instituts d'urbanisme avec l'appui des associations d'étudiants et de diplômés membres du CNJU, ils permettront de dresser un diagnostic partagé avec les urbanistes-formateurs membres de votre association.**

À nos yeux, cette démarche est essentielle pour valoriser nos diplômés, faire entendre la voix singulière des Instituts d'urbanisme et ainsi mieux peser dans les débats relatifs aux recompositions universitaires qui s'annoncent. Nous avons la forte conviction que les Instituts d'urbanisme ne sont pas « à côté » de la profession mais font partie intégrante de la profession urbaniste. Pour nous, les instituts d'urbanisme représentent même le principal vecteur d'organisation de la profession. Nous sommes certains que cette grande enquête nationale permettra de le démontrer. C'est pourquoi les instances du CNJU comptent sur votre adhésion pleine et entière à ce projet et sur votre bienveillance pour relayer auprès de vos membres les modalités de lancement de l'enquête.

En vous renouvelant mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous témoignez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Martin AVERLANT,  
Président du Collectif national des jeunes  
urbanistes

